



La charte du « testeur » du Club de fidélité Vilmorin

Régulièrement et tout au long de l'année, Vilmorin vous propose, au travers de son Club de fidélité en ligne www.club-vilmorinjardin.fr, de **tester gratuitement et en avant-première ses produits, en les recevant directement chez vous.**

- **Comment faire ?**

Il suffit de vous **inscrire au Club de fidélité Vilmorin** et de **postuler aux tests** qui vous intéressent durant les périodes indiquées.

- **Quels sont les critères de sélection ?**

Pour prétendre participer aux tests produits, nous recherchons **les profils les plus adaptés** au projet végétal pour mener à bien l'expérience.

NB : pour sélectionner les candidatures, nous prenons en compte les champs renseignés lors de votre inscription. Assurez-vous que ces informations sont correctes. Vous avez toujours la possibilité de modifier votre profil en vous connectant sur la rubrique « Mon compte » en haut à droite de votre écran.

- **Votre candidature est-elle sélectionnée ?**

Si votre candidature est retenue, une notification par mail vous annoncera votre prochaine participation au test ; dans les jours qui suivent vous recevrez par voie postale, le produit à tester accompagné d'un courrier explicatif.

Etre testeur Vilmorin, **c'est le privilège** d'accéder à des avantages... **c'est aussi le devoir** de respecter les modalités du test :

- **Vos privilèges :**

- Recevoir gratuitement des produits Vilmorin,
- Essayer en exclusivité les nouveautés ou produits phare Vilmorin,
- Bénéficier de **+5 points de fidélité** supplémentaires sur votre compte,
- Recevoir des conseils personnalisés de l'équipe Vilmorin sur le forum du Club,
- Partager avec les autres testeurs vos avis sur le forum.

- **Vos devoirs :**

- Vous vous engagez à tester dans votre espace vert (balcon, terrasse ou jardin) le produit reçu suivant des points précis :
 - vous découvrirez les différents points à tester sur le courrier d'accompagnement du produit. Selon le produit testé, nos questions peuvent porter sur la facilité d'utilisation du produit, la rapidité de pousse, les dates de récolte ou de floraison etc... vous pourrez ainsi faire part de votre expérience sur ces points sur le forum du Club de fidélité.
- Quel que soit le produit testé, nous vous demandons de **partager via le forum** avec la communauté des membres du Club de fidélité, **au minimum un avis** - accompagné ou non d'une photo en situation sur :
 - votre **expérience** positive ou négative avec le produit testé,
 - votre avis sur les **éventuelles améliorations** à apporter,
 - vos **conseils** pour une utilisation optimale du produit.

La charte du « testeur » du Club de fidélité Vilmorin en 4 points :

- 1) Vous vous inscrivez au test pendant la période indiquée
- 2) Si votre profil est sélectionné, votre compte sera crédité de 5 points
- 3) Vous recevez le produit directement chez vous par voie postale
- 4) Pendant toute la durée du test (du semis à la récolte pour les semences potagères par exemple) vous partagez votre expérience avec des commentaires et des photos sur le forum du Club.

Charte du « testeur » du Club de fidélité Vilmorin

Club de fidélité Vilmorin - club-vilmorinjardin.fr

CONTACT : club@vilmorinjardin.com ; 65 rue de Luzais CS70110 38291 Saint Quentin Fallavier Cedex